EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 02/04/2021 Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le 02.04.2021

ID: 089-200039642-20210325-39_2021-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75
Présents: 56
Absent(s): 10
Pouvoir(s): 9
Votants: 65

Délibération n° 39-2021

Objet:

SERVICES A LA PERSONNE

Maison de Services Au Public (MSAP)

Labellisation France Services Ancy-le-Franc Le vingt-cinq mars deux mille vingt et un à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-Francois, M. HAMAM Nabil, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, M. MANUEL Lucas, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Argentenay : M. TRONEL Michel (a donné pouvoir à M. LEMAIRE Benjamin), Baon : M. CHARREAU Philippe (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Serrigny : Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à Mme JERUSALEM Anne), Tanlay : M. ROY Yohan (a donné pouvoir à M. DELPRAT Eric), Tissey : M. LEVOY Thomas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. MANUEL Lucas), Mme BENOIT Gaëlle (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), Vézinnes : Mme BORGHI Micheline (a donné pouvoir à M. GAUTHERON Rémi).

<u>Absents excusés</u>: Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine, Viviers: M. PORTIER Virgile.

<u>Absents non excusés</u>: *Thorey*: M. NICOLLE Régis. <u>Secrétaire de séance</u>: Mme BURGEVIN Véronique

Date de convocation: 19 mars 2021

Vu l'article 100 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et stipulant que les MSAP ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics,

Vu la circulaire du premier ministre du 1^{er} juillet 2019 portant sur la création des France Services,

Considérant l'évolution des MSAP en France Services et notamment l'enveloppe de fonctionnement allouée,

Considérant que la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB) remplit les conditions requises pour que les MSAP deviennent France Services, à savoir deux agents présents au minimum 24 heures par semaine sur cinq jours, dont un agent référent et le deuxième en renfort,

Considérant les besoins de la population d'Ancy-Le-Franc et le bilan de fréquentation de l'antenne d'Ancy-Le-Franc de la MSAP de Tanlay,

Considérant qu'il semble opportun de créer et de labelliser une France Services à Ancy-Le-Franc ayant comme antenne une demi-journée par semaine à Ravières,

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le 02.04.2021

ID: 089-200039642-20210325-39_2021-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	65	pour
	0	contre
	0	abstention

VALIDE la proposition de création et de labellisation d'une France Services à Ancy-le-Franc avec une antenne d'une demi-journée par semaine à Ravières,

CHARGE Madame la présidente de recruter un agent,

ACCEPTE que Madame la présidente ou son représentant ayant délégation signe tout acte se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).